

HOMÉLIE 4

«Je prends Dieu à témoin sur mon âme que je ne me suis pas encore rendu à Corinthe par ménagement pour vous.»

1. Que dites-vous, bienheureux Paul ? c'est pour les épargner que vous n'êtes pas venu à Corinthe ? Vous voilà maintenant en contradiction avec vous-même. Plus haut vous avez déclaré que vous n'étiez pas venu parce que vous ne preniez pas conseil de la sagesse charnelle, parce que vous n'étiez pas maître de vous et que vous étiez en tout guidé par l'Esprit; vous donniez encore les tribulations pour excuse; et maintenant vous déclarez que l'absence est votre fait, nullement celui de l'Esprit, puisque vous dites : «C'est par ménagement pour vous que je ne suis pas encore venu à Corinthe.» Comment résoudre cette difficulté ? Nous pourrions dire que cela même provenait de l'Esprit, que Paul voulait se rendre, et que l'Esprit l'en a dissuadé dans le but de les épargner. On peut supposer encore qu'il parle d'un autre voyage, qu'il aurait résolu dans sa pensée avant d'écrire sa première lettre, mais qu'il aurait retardé par un motif de charité, pour ne pas faire ressortir leur inconduite. Or, il est probable que, même après la seconde lettre, il différa pour ce motif, et non parce que l'Esprit lui défendait ce voyage. Il est donc mieux de penser que cette défense existait au commencement, et qu'ensuite Paul se décida lui-même à rester, pensant que c'était préférable. Je vous prie de considérer de quelle façon il se met encore en scène; c'est en se faisant un appui des attaques mêmes de ses contradicteurs, comme je ne cesserai de le dire. Il est à croire que ces derniers se livraient à des soupçons odieux, et qu'ils devaient tenir ce langage : Si vous avez refusé de venir, c'est par un sentiment de haine. Il leur montre donc le contraire, en leur déclarant que, s'il n'est pas venu, c'est par affection pour eux. Quels sont ces ménagements dont il parle ? J'ai su, leur dit-il, que quelques-uns parmi vous sont tombés dans la fornication, et je n'ai pas voulu venir pour ne pas vous affliger. Une fois là, j'eusse été dans la nécessité d'examiner l'affaire, de la juger et de porter une peine que plusieurs auraient subie. J'ai donc pensé qu'il valait mieux me tenir éloigné et vous donner le temps de vous repentir, que juger par moi-même et frapper ainsi sans pitié.

Il s'en explique ouvertement vers la fin de la lettre. Je crains, dit-il alors, «qu'à mon arrivée parmi vous Dieu ne m'humilie, et que je n'aie à pleurer sur un grand nombre de coupables qui n'ont pas fait pénitence des impudicités et des fornications qu'ils ont commises.» (II Cor 12,21) C'est ce qu'il insinue déjà comme pour se justifier lui-même; mais il leur fait en même temps une sévère leçon et les frappe de terreur, puisqu'il leur signifie qu'ils sont passibles d'un grave châtement, et qu'ils ne l'éviteront pas, s'ils ne se corrigent sur l'heure. Et cela même, il le dit encore clairement à la fin de la lettre : «Si je reviens chez vous, je n'épargnerai pas les coupables.» Il ne s'explique pas en termes aussi formels au commencement; sa parole est ici moins austère. Non content, il la mitige même ensuite par l'espoir de l'amendement. Sa parole était l'expression d'une grande autorité; or, quand on est maître de punir, on se relâche volontiers de son droit; il adoucit donc les premières aspérités de son langage, quand il dit : «Ce n'est pas que nous exerçons une domination sur votre foi.» Si j'ai dit qu'en ne venant pas j'ai voulu vous épargner, ce n'est pas que je m'arroe un empire sur vous. Il n'a pas même employé cette dernière expression; il a dit : «Sur votre foi,» ce qui est plus doux et plus vrai. Qui pourrait forcer à croire quelqu'un qui ne veut pas ? «Nous sommes les auxiliaires de votre bonheur.» Comme votre bonheur est le nôtre, je ne suis pas venu, de peur de vous jeter dans la tristesse, et d'augmenter ainsi la mienne; je suis resté dans l'espoir que, vous étant corrigés par l'effet de la menace, vous serez dans la joie. Tout ce que nous faisons est dans ce but; nous y mettons tout notre zèle, parce que cette joie nous est commune avec vous.

«Vous êtes fermes dans la foi.» Voyez comme il adoucit encore le ton; il craint de les pousser à bout, les ayant déjà fortement stimulés dans sa précédente lettre, eux-mêmes d'ailleurs ayant montré quelque amendement. C'eût été s'exposer à les bouleverser que de revenir encore aux mêmes reproches, après qu'ils avaient ainsi changé. De là vient que cette lettre est beaucoup plus douce que la première. «J'ai résolu en moi-même de ne pas revenir vers vous, de peur d'y trouver encore un sujet de tristesse.» Ce mot «encore» montre qu'ils l'avaient contristé déjà. Tout en paraissant donc se justifier, il leur adresse un reproche tacite. S'ils l'avaient contristé déjà, s'ils devaient le contrister de nouveau, jugez quelle était leur confusion. Il ne dit pas formellement qu'ils l'ont affligé; mais il insinue la même chose en d'autres termes; il leur déclare qu'il n'est pas venu pour ne pas leur causer de la tristesse, expression qui sera mieux accueillie, quoiqu'elle n'ait pas une autre portée. Si je vous afflige,

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

qui me réjouira, si ce n'est celui qui s'afflige à mon occasion ? Comment ces idées se suivent-elles ? Parfaitement. Voyez : Je n'ai pas voulu me rendre auprès de vous, leur dit-il, pour ne pas vous attrister davantage, en vous réprimandant, en vous traitant avec sévérité, en vous repoussant avec indignation. – Puis, comme c'était là chose grave, comme c'était au fond les accuser de mener une conduite capable d'affliger Paul, il mitige encore son langage : «Si je vous attriste, qui me réjouira, si ce n'est celui qui s'afflige à mon occasion ? Voici ce qu'il entend dire : Alors même que je devrais être affligé par les reproches que je vous adresserais et par la vue de votre tristesse, cela serait de nature à me réjouir; car c'est un grand témoignage d'amour que vous m'estimiez au point d'éprouver un déchirement de l'âme quand vous êtes repoussés par moi.

2. Et voyez sa prudence : bien qu'il soit naturel aux disciples de gémir et de s'affliger des réprimandes qui leur sont faites, il les représente comme lui en sachant gré. Nul ne me procure une aussi douce satisfaction que celui dont l'esprit est assez préoccupé de mes paroles pour ressentir une vive douleur en me voyant irrité. Il semblait devoir ajouter : Si je vous cause de la tristesse, qui pourra donc vous causer de la joie ? Il ne parle pas néanmoins de la sorte, il retourne encore l'expression, en l'adoucissant; il dit : Si je vous fais de la peine, cela même est une grande faveur que j'obtiens de vous, puisque mes paroles vous mordent au cœur. «Voilà ce que je vous ai justement écrit.» – Quoi donc ? – Qu'en ne venant pas j'ai voulu vous épargner. – Où l'a-t-il écrit ? est-ce dans la première lettre, quand il dit : «Je ne veux pas, dans cette circonstance, vous voir en passant ?» (I Cor 6,7) Ce n'est pas mon opinion, et je le vois plutôt dans la lettre présente : «De peur qu'à mon arrivée Dieu ne m'humilie parmi vous.» (II Cor 12,21) C'est à la fin de la lettre, nous dit-il, que j'ai consigné cette pensée : «De peur qu'à mon arrivée Dieu ne m'humilie parmi vous, et que je n'aie à pleurer sur les prévaricateurs.» – Pourquoi donc écriviez-vous ? – «Pour n'être pas affligé en arrivant par ceux-là même qui devaient m'être un sujet de joie; comptant du reste que ma joie serait la vôtre à tous.» Comme il venait de dire qu'il se réjouissait de leur tristesse, et comme cette parole semblait respirer la raideur et la dureté, il la retourne encore, il l'adoucit par les choses qu'il ajoute : Je vous ai d'abord écrit pour ne pas vous trouver dans l'affliction, n'étant pas revenus à résipiscence. Voilà pourquoi j'ai dit : «Pour ne pas vous attrister.» Je ne considère pas ici mon avantage, mais le vôtre. Je sais que vous êtes dans la joie quand vous me voyez content, et dans la tristesse quand vous me voyez affligé.

Remarquez une fois de plus la cohésion des paroles dites; elles deviennent ainsi plus intelligibles pour nous. – Si je ne suis pas venu, c'est pour ne pas vous faire de la peine, en vous trouvant dans le même état. J'ai donc agi de la sorte, non dans mon intérêt, mais dans le vôtre. Pour moi, j'aurais éprouvé une vive satisfaction par le fait même de votre tristesse, puisque j'aurais vu dans la douleur que vous eût causée mon indignation une preuve de votre estime pour moi : «Qui peut me réjouir, si ce n'est celui qui s'attriste à mon occasion ?» Et cependant, quoique je sois ainsi disposé, j'ai voulu vous écrire, ne consultant que votre bien, pour éviter une telle douleur; ce n'est donc pas sur moi-même, c'est sur vous que j'ai toujours eu les yeux fixés. Je savais bien que, en me voyant triste, vous seriez dans le chagrin, tout comme vous seriez dans l'allégresse en me voyant satisfait. Remarquez encore une fois sa prudence : Je ne suis pas venu, leur avait-il dit, de peur de vous affliger; puis il ajoute qu'il se réjouit. Voulant donc leur montrer qu'il ne se réjouit pas précisément à cause de leur tristesse, il leur montre la cause de sa joie dans l'effet produit par sa parole. «Cela ne m'empêche pas de souffrir, quand je suis dans la nécessité d'affliger ceux qui ressentent pour moi une si grande affection; et ce n'est pas seulement à cause des reproches que je leur adresse, c'est par la douleur même qu'ils me causent et que je leur cause à mon tour.» Notez aussi l'éloge qu'il glisse après cela : «Au sujet desquels je devais me réjouir.» Cette expression atteste également la sincérité de son âme et la force de son amour. On croirait entendre un père parlant à des enfants comblés de bienfaits et pour lesquels il n'a reculé devant aucune fatigue. – Si je vous ai donc écrit pour cela sans venir ensuite, c'est pour votre plus grand bien que je ne suis pas venu; c'est une preuve de tendresse, et non de haine ou d'aversion, que vous devez voir dans ma conduite. – Comme il avait dit qu'on le réjouissait en l'attristant, ne voulant pas qu'on pût l'interpeller en ces termes : C'est donc cela que vous recherchez, votre satisfaction personnelle et la manifestation éclatante de votre pouvoir ? il ajoute : «Du sein de la tribulation et de l'angoisse du cœur, je vous ai écrit à travers d'abondantes larmes, non pour vous affliger, mais pour vous faire connaître la charité toujours croissante qui m'anime envers vous.»

Où trouver une âme plus aimante ? Paul ne témoigne pas moins de douleur que les coupables eux-mêmes, ou plutôt c'est lui qui témoigne une douleur véritable. Il n'est pas

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

seulement dans la peine, il est «au sein de l'affliction;» non seulement il pleure, mais il verse «des larmes abondantes; son cœur est dans l'angoisse.» J'étouffais, j'étais suffoqué par la douleur; ne pouvant supporter ce nuage, je vous ai écrit, «non pour vous affliger, mais pour vous faire connaître la charité toujours croissante qui m'anime envers vous.» La suite naturelle des idées eût été celle-ci : Non pour vous affliger, mais pour vous corriger, puisque c'était là le but de sa lettre. Il ne parle pas néanmoins ainsi; et vous venez d'entendre ce qu'il dit à la place, afin que sa parole soit plus favorablement acceptée; il leur déclare qu'il fait tout par l'amour pour eux, espérant par là les pénétrer d'un sentiment réciproque. Il ne se borne pas à parler de sa charité, c'est «une charité toujours croissante.» Cet amour de prédilection qu'il leur témoigne, et par lequel il les élève au rang de ses meilleurs disciples, finira par gagner leur cœur. De là vient qu'il leur disait : «Si pour les autres je ne suis pas apôtre, je le suis du moins pour vous;» (I Cor 9,2) et plus haut : «Si vous avez plusieurs instituteurs, vous n'avez du moins qu'un père.» (Ibid., 4,15) Dans la présente lettre il a dit : «Nous avons vécu ici-bas dans la grâce de Dieu, mais d'une manière plus abondante envers vous;» (II Cor 9,2) et plus tard il dira : «Quoique, vous aimant davantage, je sois moins aimé.» (Ibid., 12,15) Voilà comment il parle ici de l'affection plus abondante qu'il a pour eux.

3. Si les paroles respiraient donc l'indignation, cette indignation provenait elle-même de l'amour et de la douleur. – En vous écrivant ma lettre, je souffrais, j'étais dans l'angoisse, non seulement à cause de vos péchés, mais encore à cause de la peine que je devais vous causer. Et cela même est de la tendresse : Je suis affecté comme un père qui serait forcé de traiter avec le fer et le feu la plaie purulente d'un fils bien-aimé, et qui souffrirait également du mal et du remède. Ce que vous regardez donc comme une preuve de haine envers vous est le témoignage d'une affection profonde. Or, si je vous ai témoigné mon amour en vous affligeant, je vous le témoigne encore mieux en me réjouissant de votre affliction. – Il se justifie, comme du reste il s'est justifié dans plusieurs autres circonstances, et sans en rougir; Dieu lui-même se justifie quand il dit : «Mon peuple, que t'ai-je fait ?» (Mi 6,3) à plus forte raison l'Apôtre. Après s'être justifié sur ce point, et quand il va tout à l'heure prendre la défense du fornicateur, il ne veut pas les jeter dans une pénible incertitude, et peut-être dans l'obstination, en paraissant leur donner des ordres opposés, puisqu'il doit, après leur avoir montré tant d'indignation, leur imposer ensuite de pardonner; aussi voyez comment il les prémunit contre de telles pensées, et par ce qu'il a déjà dit, et par ce qu'il va dire. Ecoutez : «Si quelqu'un est un sujet de tristesse, ce n'est pas précisément pour moi.» Il les a d'abord loués de ce que les mêmes choses les ont réjouis et contristés; il leur a dit : «Ma joie est celle de vous tous;» et maintenant sa parole prend tout à fait cette direction.

Si vous prenez tous part à ma joie, c'est le moment de vous y livrer, comme vous avez d'abord pris part à ma tristesse. En vous affligeant, vous me procuriez une vraie satisfaction, et vous produirez le même effet en vous réjouissant. Il n'a pas dit : Mon chagrin est le vôtre à tous; cela résulte assez de ses autres paroles; il ne mentionne ici que ce dont il a besoin, le sentiment contraire : «Ma joie est la vôtre à tous.» Il rappelle encore ce qu'il disait plus haut : «Si quelqu'un est un sujet de tristesse, ce n'est pas précisément pour moi, ou du moins il ne l'est qu'en partie; car je ne fais pas peser sur tous la même accusation.» Je sais que vous avez été comme moi saisis de colère et d'indignation contre le fornicateur, et dans une certaine mesure son crime vous a tous affligés. Par cette restriction, «en partie,» je n'ai pas voulu dire que vous en ayez été moins affligés que moi; mais je n'ai pas voulu, non plus accabler le fornicateur lui-même. Ce n'est donc pas moi seul qu'il a contristé, c'est vous tous; et je l'ai ménagé par une semblable restriction. – Voyez-vous comme il s'empresse de calmer leur ressentiment en reconnaissant la part qu'ils ont prise à son indignation ? «Il suffit à cet homme d'une réprimande faite par plusieurs.» Au lieu de répéter une qualification, il s'est servi d'un mot plus général, comme dans sa première lettre. Ce n'est pas toutefois pour le même motif; c'était par pudeur d'abord, ici c'est par indulgence.

Désormais il ne fait plus mention du péché, parce que c'est l'heure de relever le pécheur. «Il est mieux, au contraire, de pardonner et de consoler, de peur que cet homme ne soit submergé par une trop grande tristesse.» Il ne se borne pas à leur ordonner d'en finir avec les voies de rigueur, il leur demande de le ramener à son premier état. Quand un coupable, en effet, a subi le supplice des verges, qu'on l'abandonne simplement et qu'on n'en ait aucun soin, c'est ne rien faire. Remarquez comme il corrige encore le prévaricateur, afin qu'il n'abuse pas du pardon. Sa confession et son repentir n'auraient pas suffi pour le réhabiliter, c'est là plutôt une grâce. Voilà pourquoi l'Apôtre dit : «Pardonnez et consolez.» Ce qui suit a la même signification. – Ce n'est pas qu'il le mérite ni qu'il ait fait suffisamment pénitence; c'est à cause de son infirmité, c'est parce qu'il est faible que je le demande. – Il

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

poursuit donc : «De peur que cet homme ne soit submergé par une trop grande tristesse.» Paul atteste ici d'une manière bien explicite le repentir du coupable, ainsi que sa propre volonté de ne pas l'exposer au désespoir. Quelle est la crainte qu'il exprime ? On bien que cet homme ne suive l'exemple de Judas, ou, s'il consent à vivre, qu'il ne devienne plus pervers. – S'il retourne en arrière parce qu'il n'aura pu supporter une correction trop forte ou trop prolongée, il ira jusqu'à désespérer de lui-même, et se précipitera dans la mort ou dans l'iniquité. Il faut donc lui tendre la main, pour que la plaie ne s'envenime pas, pour que nous ne perdions pas par défaut de mesure le bien que nous avons commencé.

4. En parlant de la sorte, il achève de corriger et d'instruire le prévaricateur, pour qu'il ne se néglige pas après avoir obtenu le pardon. – Nous ne l'avons pas accueilli, certes, comme s'il était entièrement purifié, mais bien pour éviter qu'il commit quelque chose de pire. – Paul nous apprend par là qu'il faut tenir compte, dans la pénitence, non seulement de la nature des péchés, mais encore des intentions et des sentiments du pécheur. Ainsi fit alors l'Apôtre craignant la faiblesse du fornicateur, et ne voulant pas qu'il fût submergé, ou mieux «absorbé,» selon la force du texte, comme s'il devenait la proie d'une bête féroce ou d'une horrible tempête. «Voilà pourquoi je vous conjure.» Paul ne commande plus, il implore; ce n'est plus un maître, c'est un égal; il leur fait occuper le trône du juge, se bornant lui-même au rôle d'avocat. Ayant accompli ce qu'il voulait, il a recours dans sa joie aux plus humbles prières. – Et de quoi les priez-vous, je vous le demande ? – «D'avoir envers lui une inébranlable charité.» Raffermissiez-le, ne l'accueillez pas avec indifférence et comme par manière d'acquiescement. – Il leur donnait encore là le témoignage de la plus haute vertu; car celui qu'ils avaient d'abord soutenu de leur affection et de leurs applaudissements, au point d'en être orgueilleux, ils le repoussaient maintenant de telle façon que Paul est obligé de faire les plus grands efforts pour obtenir leur indulgence et les affermir dans la charité. Telle était la vertu des disciples, telle aussi celle du maître : les uns déploient ce zèle pour les mœurs, l'autre déploie cette sagesse pour les modérer. Si nous agissions de même aujourd'hui, les pécheurs ne vivraient

pas ainsi dans le désordre. Il ne faut pas aimer au hasard, il ne faut pas repousser sans raison.

«J'ai voulu vous écrire aussi pour savoir par expérience si vous étiez obéissants en toute chose;» et quand il est question de retrancher, et quand il s'agit d'unir. Le voyez-vous imprimant de nouveau la crainte ? Il la leur avait inspirée déjà lorsque cet homme avait prévariqué, s'ils ne le retranchaient pas de leur Eglise; il leur avait dit : «Un peu de levain fait fermenter toute la masse,» (I Cor 5,6) pour ne citer que ces paroles. Il leur fait de même redouter ici la désobéissance, leur tenant à peu près ce langage : Comme vous avez alors songé à vos propres intérêts en même temps qu'aux siens, vous le devez encore mieux aujourd'hui, si vous ne voulez pas qu'on vous accuse d'obstination et d'inhumanité, si vous tenez à pratiquer une complète obéissance. De là ce qu'il a dit : «J'ai voulu vous écrire pour savoir par expérience si vous êtes obéissants en toute chose.» Votre conduite eût pu paraître entachée de haine et de jalousie; en ceci c'est une pure et parfaite obéissance que vous montrerez; on verra si vous avez un sincère amour pour vos semblables. De vrais disciples écoutent docilement la voix du maître dans les ordres mêmes qui leur semblent les plus opposés. «En toute chose,» a dit Paul. Il leur enseigne par là que, s'ils n'écoutent pas sa parole, ce sera pour leur propre déshonneur plus encore que pour celui du coupable; on ne manquera pas de leur reprocher une pareille obstination. – Il agit ainsi pour les amener à se soumettre; il déclare leur avoir écrit dans cette intention. Ce n'était pas précisément le but de sa lettre; mais il s'exprime de la sorte afin de les toucher; ce qu'il se proposait avant tout, c'était de sauver le pécheur. Seulement il tâche aussi de leur être agréable, sans préjudice pour son but. Cette expression : «en toute chose,» est encore un éloge pour eux; elle rappelle, elle remet sous les yeux leur première obéissance.

«Si vous accordez une grâce, je l'accorde également.» Voyez comme il se met à la seconde place, leur cédant le pas, ne marchant qu'à leur suite. Ainsi s'adoucit un esprit irrité, ainsi l'obstination se dissipe. De peur néanmoins qu'ils ne tombent dans l'apathie, comme étant maîtres d'eux-mêmes, et qu'ils ne lui donnent l'exclusion, il leur ôte ce prétexte; il déclare faire grâce avec eux. «Si j'ai fait grâce, ajoute-t-il, j'ai fait grâce pour vous.» Cela même, c'est pour vous que je l'ai fait. Quand il ordonnait de l'exclure, il ne leur avait pas laissé la liberté d'user d'indulgence, puisqu'il disait : «J'ai déjà porté la sentence, il faut qu'un tel homme soit livré à Satan;» (I Cor 5,5) et cependant il les associait ensuite à son jugement par cette parole : «C'est dans votre assemblée que j'ai résolu de le livrer.» Il accomplissait ainsi deux grandes choses; la sentence était portée; mais elle ne l'était pas sans le concours des disciples. Paul ne la portait pas seul, de peur de les blesser, de peur qu'on l'accusât

d'arrogance ou de mépris; il ne les laissait pas non plus entièrement libres de prononcer, pour ne pas les exposer à mésuser de leur pouvoir en faisant intempestivement grâce au coupable. Il agit de même ici; il leur déclare qu'il pardonne maintenant à celui qu'il avait condamné dans sa première lettre; et puis, pour qu'ils ne s'offensent pas comme s'il les dédaignait, il ajoute : «A cause de vous.» – Quoi donc ? pardonnait-il par égard pour les hommes ? – Nullement; et la preuve, c'est qu'il ajoute encore : «Dans la personne du Christ.» Que signifie cette expression : Selon Dieu, ou bien : Pour la gloire du Christ ? «Afin que Satan ne nous prenne pas dans ses pièges; car nous n'ignorons pas ses desseins.» Observez comme il leur accorde et leur retire tour à tour la même puissance, comme il les apaise d'abord et réprime ensuite leur orgueil. Ce n'est pas la seule leçon qu'il leur donne, il leur apprend de plus le mal que leur causerait la désobéissance; et c'est ce qu'il leur enseignait dès le commencement. Il leur disait alors : «Un peu de levain suffit pour mettre en fermentation toute la masse;» (I Cor 5,6) il leur dit à présent : «Pour que Satan ne nous prenne pas dans ses pièges.» Partout il exerce avec eux le droit de pardon.

5. Examinez de nouveau ce qui précède : «Si quelqu'un est un sujet de tristesse, ce n'est pas moi qu'il a contristé; ou du moins ce n'est qu'en partie; car je ne ferai pas peser l'accusation sur vous tous;» et puis il dit : «C'est assez pour un tel homme d'une réprimande faite par plusieurs.» Voilà sa sentence, voilà sa pensée. Il ne s'en tient pas là cependant; il les appelle à prononcer avec lui : «Afin que vous lui pardonniez plutôt et que vous le consoliez. Aussi je vous conjure de lui témoigner une inébranlable charité.» Mais, après avoir tout remis à leur jugement, il en revient encore à sa propre autorité : «C'est pour cela que j'ai voulu vous écrire, pour savoir par expérience si vous étiez obéissants en toute chose.» Et de nouveau il leur attribue le pardon : «Celui à qui vous avez pardonné;» il se l'attribue à lui-même : «Si j'ai pardonné, c'est à cause de vous;» il unit enfin leur puissance et la sienne, quand il dit : «Et moi-même, si j'ai pardonné, c'est à cause de vous et dans la personne du Christ;» ce qui veut dire, pour la gloire du Christ, ou bien parce que le Christ l'ordonnait ainsi; et c'est là ce qui les persuadait le mieux. Ils craignaient, en effet, de ne pas montrer assez d'indulgence dans une affaire qui tournait à la gloire du Seigneur, et selon son bon plaisir. Après cela reparait le préjudice qu'ils se causeraient par leur désobéissance : «Pour que nous ne tombions pas dans les pièges de Satan.»

Son expression implique ici l'idée de rapine; elle n'en est que plus belle, puisque l'ennemi ravit ce qui ne lui appartient en aucune façon, et que c'est notre bien qu'il enlève. Ne me dites pas que le coupable seul devient sa proie; songez que le troupeau s'amointrit d'autant, vu surtout qu'il serait maintenant possible de recouvrer ce qui était perdu. «Car nous n'ignorons pas ses desseins.» Il cherche à nous perdre sous prétexte de religion. Ce n'est pas seulement en poussant un homme à l'impureté qu'il le pousse à sa perte; c'est encore par un chemin opposé, par une douleur excessive de son crime. Puisque le démon s'empare des nôtres en même temps que des siens, puisqu'il perd les hommes, et par le péché qu'il leur fait commettre, et par la pénitence que nous leur imposons, comment ne serait-ce pas là une véritable rapine ? Ce n'est pas assez pour lui, je le répète, de causer notre malheur par le péché, il le cause aussi par la pénitence, si nous ne sommes pas en garde contre lui. C'est donc à bon droit qu'il est accusé de rapine, lui qui triomphe de nous par ce qui nous appartient. Qu'il nous subjugue par le péché, c'est son affaire; mais par la pénitence, c'est une usurpation : c'est là notre arme, et non la sienne. Lui donnant prise de ce côté, songez donc combien honteuse serait notre défaite, combien il aurait le droit de nous prodiguer l'insulte et la moquerie comme à des misérables sans courage, après s'être servi de nos propres armes pour nous réduire en son pouvoir. Qu'il nous inflige de nouvelles blessures avec ce qui devait les guérir, c'est le comble de la dérision et de la honte. A cela répond la parole de Paul : «Nous n'ignorons pas ses desseins,» ses transformations, ses artifices, ses perfides manœuvres, son habileté surtout à nous livrer assaut sous le masque de la piété.

Pleins de ces réflexions, ne méprisons jamais personne, ne poussons jamais les pécheurs au désespoir, et, de notre côté, ne nous laissons pas aller à la négligence; déplorons nos péchés avec une componction sincère, et non en paroles seulement. J'en ai vu beaucoup qui prétendaient gémir sur leurs désordres, et ne faisaient rien de grand. Ils jeûnaient sans doute, ils portaient de très modestes vêtements; mais au fond de l'âme ils avaient plus d'amour pour l'argent que les usuriers, de plus terribles emportements que les bêtes féroces, ils se plaisaient à la détraction plus que d'autres à la louange. En vérité, ce n'est pas de la pénitence; c'en est l'ombre et le fantôme, non la réalité. On peut donc aussi dire parfaitement à ces hommes : Prenez garde de ne pas vous laisser circonvenir par Satan; car nous n'ignorons pas ses intentions. Il perd les uns par le péché, les autres par la pénitence, d'autres

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

encore par d'autres moyens, en ne leur laissant retirer de leur pénitence aucun fruit. Ne pouvant pas les attaquer de front avec succès, il prend une voie détournée; il accroît leurs fatigues, et fait en sorte qu'elles soient sans résultat; il les jette dans la négligence sur bien des points, en leur persuadant qu'ils ont tout accompli.

Pour ne pas nous imposer un labeur inutile, adressons-nous spécialement aux femmes dont telles sont les dispositions; nous les voyons plus sujettes à cette maladie. Ce que vous faites maintenant est beau sans doute, jeûner, coucher sur la dure et sur la cendre; mais, si vous n'y joignez pas les autres devoirs, il n'en résulte pour vous aucun bien. Dieu nous a dit à quelles conditions il remet les péchés. Pourquoi donc, laissant ce chemin de côté, vous en tracez-vous un autre ? Les Ninivites avaient péché, ils avaient commis les fautes que vous commettez aujourd'hui; examinons ce qui les sauva. Les médecins emploient beaucoup de remèdes pour guérir leurs malades; l'homme sage ne fait guère attention aux divers remèdes employés, il demande seulement quelle amélioration est survenue. Ainsi devons-nous procéder dans le sujet qui nous occupe. Quel fut donc le moyen qui sauva ces barbares ? Ils eurent recours, pour cicatriser leurs plaies, à des jeûnes sévères, à des veilles prolongées, au sac, à la cendre, aux gémissements; ils y joignirent une véritable conversion.

6. Examinons ce qui leur rendit la santé. – Et comment le saurons-nous ? me demanderez-vous peut-être. – En venant au médecin, en l'interrogeant; il ne nous le cachera pas, il nous le dira de la manière la plus formelle. Bien plus, pour que personne n'en ignore, pour qu'on n'ait pas besoin de l'interroger, il a consigné par écrit le traitement qui réussit alors. Quel est-il ? «Dieu vit que chacun s'était détourné de sa mauvaise voie, et lui-même se repentit du mal qu'il avait annoncé devoir leur faire.» (Jon 3,10) Il n'est là question ni de jeûne, ni de sac, ni de cendre. Je ne le dis pas pour condamner le jeûne; loin de moi cette pensée. Mon but est de vous recommander ce qui l'emporte de beaucoup sur le jeûne, le renoncement à toute iniquité. David avait aussi péché; voyons de quelle façon il fit pénitence. Il demeura trois jours assis dans la cendre; mais c'est à cause de son enfant, et non de sa prévarication, qu'il se livra de la sorte à l'ivresse de la douleur; il expia son crime d'une tout autre manière, par l'humilité, la contrition du cœur, le brisement de l'Âme, la vigilance à ne plus retomber, le souvenir constant du péché commis, l'action de grâces dans tous les revers, la générosité envers les persécuteurs; non seulement il ne se vengea pas de ceux qui voulaient lui nuire, mais encore il empêcha les siens d'en tirer vengeance. Quand Séméï l'accablait d'outrages, le chef de son armée se trouvant présent et manifestant son indignation, il dit : «Laisse-le me maudire; c'est Dieu qui le veut ainsi.» (II R 16,10) Il avait un cœur contrit et humilié; c'est là surtout ce qui le purifiait de ses prévarications. Telle est la confession véritable, tel est le véritable repentir. Si, pendant que nous jeûnons, nous avons encore de l'orgueil, loin d'y gagner, nous y perdons.

Vous aussi donc, humiliez votre cœur, afin d'apaiser Dieu; car «il est près de ceux dont le cœur est dans l'affliction.» (Ps 33,19) Ne voyez-vous pas comment des hommes habitant de splendides palais ne résistent pas aux plus infimes de leurs serviteurs qui leur manquent de respect et les insultent, supportent même volontiers ces affronts à cause du déshonneur qu'ils ont encouru par le péché ? Imitiez cet exemple : si quelqu'un vous injurie, ne vous indignez pas; gémissiez plutôt, non de l'injure, mais de la flétrissure qui résulte de votre iniquité. Avez-vous péché, versez des larmes, non parce que vous serez puni, ce qui n'est rien, mais parce que vous avez outragé le Seigneur si plein de mansuétude, qui vous a tant aimé, qui désire votre salut au point de donner son Fils pour vous. C'est pour cela que vous devez gémir, et sans interruption : encore une fois, c'est la confession véritable. Ne soyez pas aujourd'hui dans la joie, demain dans la tristesse, pour revenir ensuite à la joie; ne cessez pas de gémir, gardez toujours les sentiments de la pénitence. «Heureux ceux qui pleurent,» est-il dit; (Mt 5,5) évidemment, ceux dont telle est la disposition habituelle. Nourrissez-vous donc de ces sentiments, occupez-vous de vous-même, brisez votre cœur, poussez des soupirs comme le ferait un père qui vient de perdre son fils bien-aimé. «Déchirez vos cœurs, s'écrie le prophète, et non vos vêtements.» (Joel 2,13) Ce qui est brisé ne se redressera pas, la continuité de ce brisement rend impossible l'arrogance. Aussi, tandis qu'un prophète nous fait cette recommandation, l'autre dit que «Dieu ne méprisera pas un cœur contrit et humilié.» (Ps 50,19)

Etes-vous sage, riche, potentat, brisez votre cœur, ne lui permettez aucune élévation, aucune enflure. Ce qui est déchiré ne saurait s'enfler. Une chose serait-elle donc capable de lui donner de l'orgueil, qu'il n'éprouvera pas cette enflure, déchiré qu'il est. Tenez-vous dans la modestie; souvenez-vous que, pour une seule parole, le publicain fut justifié, bien qu'il n'y eût pas là précisément de modestie, et que ce fût la vérité pure. Or, si telle est sa force, combien

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

plus grande doit être celle de l'humilité ! Pardonnez à ceux qui vous ont fait injure; c'est encore un moyen d'obtenir la rémission des péchés. Il est dit de l'un : «Je l'ai vu marchant dans la tristesse, et j'ai redressé ses voies;» (Is 57,18) c'est ce qui délivra Achab de la colère divine. Il est dit aux autres : «Pardonnez, et l'on vous pardonnera.» (Lc 6,37) Il est encore une voie qui conduit à la guérison, c'est la condamnation des fautes commises : «Dites le premier vos iniquités, et vous serez justifié.» (Is 43,26) Une autre chose encore efface les péchés : souffrir avec action de grâces; mais le meilleur de tous les moyens, c'est l'aumône. Comptez donc les remèdes propres à guérir vos plaies, et ne manquez pas de les appliquer tous ensemble, l'humilité, la confession, l'oubli des injures, la reconnaissance dans l'adversité, les secours donnés soit en argent, soit en bonnes œuvres, des prières faites avec énergie. C'est ainsi que la veuve attendrit ce juge impitoyable et cruel. Puisqu'elle vint à bout d'un juge inique, à plus forte raison viendrez-vous à bout d'un juge plein de bonté.

Outre les moyens signalés déjà, je veux en signaler un autre : protéger les opprimés. «Prenez en main la cause de l'orphelin et de la veuve; venez ensuite et discutons. Si vos péchés sont comme le vermillon, je les rendrai blancs comme la neige.» (Is 1,16-17) Quelle excuse aurons-nous donc si, négligeant tant de chemins qui nous mènent au ciel, tant de remèdes capables de nous guérir, nous restons dans les mêmes habitudes, après même avoir été baptisés ? Ne persévérons pas dans cet état; vous qui n'êtes pas tombés, gardez la beauté de votre âme, ou bien augmentez-la de plus en plus; le péché ne se trouvant pas en vous, vos vertus la rendront, en effet, chaque jour plus parfaite; et nous, coupables de tant de prévarications, mettons en œuvre tout ce qui a été dit pour nous corriger; nous pourrons alors nous présenter avec confiance au tribunal du Christ. Pussions-nous tous avoir cet avantage, par la grâce et la charité de notre Seigneur Jésus Christ, à qui gloire, puissance, honneur, en même temps qu'au Père et au saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.